



CTAC du 30 juin 2020

Nos interventions sur le point 2 : Bilan de la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19

La mobilisation des agents du SG a été exemplaire dans cette période difficile et nous leur renouvelons nos remerciements.

Gestion de la crise sanitaire

Nous avons dénoncé l'absence d'écoute de moyens de prévention et le refus de mise à jour du DUERP (en contravention avec tous les textes) remplacé par un guide générique qui s'applique sur tout le ministère, à charge des responsables locaux de l'appliquer en fonction de leur bon vouloir.

La SG affirme son rôle de coordination dans cette gestion de la crise, mettant en avant ce rôle dans l'application des mesures dans les directions et services avec des réunions quotidiennes.

Nous l'affirmons, comme nous l'avons déjà fait lors des réunions à distance, il s'agit plutôt d'un échec pour un certain nombre de directions DGAFP, DAJ ... il a été particulièrement difficile de faire appliquer les décisions et préconisations du SG Par les RH de proximité et cela entraîné des inégalités de traitement à l'encontre des agents et l'absence trop souvent de contact avec les agents en fragilité ou garde d'enfants.

Les personnels ont multiplié leurs messages et leurs appels auprès des organisations syndicales, preuve de la confiance qu'ils nous ont accordée pendant les deux phases successives. Leurs demandes, qu'elles soient collectives ou individuelles ont semble-t-il eu plus d'écho auprès des organisations syndicales que de leur hiérarchie elle-même

L'information des agents a été faite selon vous, oui vous avez fait beaucoup de choses, mais nous avons eu de cesse de vous rappeler que par définition les agents à domicile en mode de travail à distance en mode dégradé n'avaient pas les outils nécessaires pour accéder à cette information (pas Alizé et portail économie.gouv.fr avec rubrique info des agents du MEF est restée confidentielle

Les agents se sentent pas reconnus et remerciés de leurs efforts que ce soit par l'ordonnance congés qui vole les congés et la prime exceptionnelle qui s'avère être discriminante.

Concernant la prime exceptionnelle, nous nous interrogeons sur sa répartition ; Dans certains bureaux et services, Il semble qu'elle soit seulement attribuée aux responsables et les encadrants avec l'excuse que les autres ont déjà des heures supp... La prime ne concerne-t-elle que les agents en présentiels ? Que deviennent les agents en télétravail qui ont largement contribué au bon fonctionnement. S'agit-il d'une première vague, une seconde est-elle prévue pour atteindre plus d'agents ?

Dialogue social

Nous ne sommes pas des partenaires sociaux comme vous n'êtes pas le Medef ou le gouvernement. Nous sommes les représentant-e-s des organisations syndicales représentatives.

Vous êtes un état des lieux factuel du dialogue social, on vous comprend car là aussi il faut sauver les apparences, vous avez joué le jeu –on vous a d'ailleurs beaucoup poussé, nous les OS pour le faire- mais vous n'avez pas vraiment accordé de l'importance à ce dialogue à la fois au niveau de la méthode et des moyens ;

On peut en juger ainsi, d'une manière factuelle, vous avez fi du dialogue social en confiant l'évaluation des dispositifs de prévention aux sociétés ALIXIO et SOCOTEC. Sans aucune discussion en amont, le secrétariat général a informé les fédérations et le CHSCTM de cette décision unilatérale. Pourtant, nous aurions dû débattre en amont sur le cahier des charges, l'objectif, le périmètre et la méthodologie de cette mission ainsi que du choix du prestataire

Encore une mauvaise méthode si l'on compte le nombre de réunions ont pu se tenir officiellement suivant la note ad hoc de la DGAFP. Nous avons regretté qu'aucun document n'ai été fourni à l'avance, les comptes rendus ou relevés de décisions sont inexistantes (1 seul le 21 avril), les dates de réunions sont souvent modifiées.

Nos audioconférences directionnelles ont permis néanmoins de prendre en compte des situations concrètes. Notons que le CHSCT C ainsi que la mobilisation des acteurs de prévention a joué leur rôle et fait la preuve de leur utilité.

Dans cette phase de reprise progressive d'activités, la CGT a attiré l'attention sur des points : sur la fourniture de masques et nettoyage avec des moyens insuffisants, sur la restauration collective et la climatisation ou/et les risques thermiques ; la mise en télétravail et non en travail à la maison ou télé travail en mode dégradé comme on a pu le connaître pendant la crise faute d'anticipation et de moyens ; Sur l'absence de moyens performants pour tenir des réunions à distance, nous en avons encore fait les frais hier à la CGT

Nous vous l'avions dit lors de précédentes réunion, les PRA diffusés aux OS nous mettent malheureusement face à une grande hétérogénéité. Ce qui a eu pour conséquence des retours en présentiel très différents d'une direction à une autre. Et le phasage avec mise en place de tableaux de bord du retour en présentiel n'est pas vraiment fait ; Cela donne une impression fâcheuse de bricolage.

Nous avons OS et la SG essayé le jouer le jeu du dialogue social pendant la crise devant les difficultés rencontrées pendant la crise et les enjeux mortels.

Désormais, une autre phase est engagée et nous nous restons bien attentifs et revendicatifs !